

Noyal



pour 1715

pour l'office de Messieur Dubouilly

LE present Registre contenant quatre Rôles de Papier pour servir à enregistrer tous les Baptêmes, Mariages & Sepultures qui se feront dans la Paroisse de Noyal dépendante de l'Evêché de S. Brieuc, pendant l'Année de 1715. conformément à l'Ordonnance de 1667. Titre 20. & de l'Edit du mois d'Octobre 1691. a été contrôlé par moy *Souffignol* Contrôleur desdits Registres dans ledit Evêché de Saint Brieuc, suivant & conformément aux Edits de Creation des mois de Juin 1705. & Juillet 1709. x 64
22 1714

Recueux 54 110 pour tout

Barbier

R. v. Thomas Hercouët Delaparrisse de Maroué Curé de S. Brieuc et Louise Simon Delaparrisse de Noyal ont contracté mariage par paroles de présents selon la forme du Concile de Trente les ordonnances royales Statuts & coutumes dans l'église paroissiale de Noyal après les proclamations faites par trois jours d'édit de mariage et fêtes consécutives et leur ay administré la benediction nuptiale les Jansens mil sept cent quinze es presences de M. G. François Simon, Anne Gerdo, François Guillan, Anne mil etc

Informations liées à l'image.
Cote : 5 Mi 244
Lieu : Noyal
Période : 1701 - 1747

Commentaire.
Mariage de Thomas HERCOUËT et Louise SIMON le 10 janvier 1715 à Noyal AD22, BMS Noyal 1701-1747, vue 41/254